

SECUNDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
REUNIONE DI I 20 E21 DI SITTEMBRE
REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

2018/O2/054

REPONSE DE M
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MME Catherine COGNETTI-TURCHINI
AU NOM DU GROUPE « ANDA PER DUMANE »

OBJET : EQUITE TERRITORIALE

Merci pour votre question. Elle aborde et quelques fois elle mêle plusieurs niveaux de difficultés et plusieurs niveaux d'intervention. J'essaierai de répondre dans le temps court qui m'est imparti en ayant conscience du caractère nécessairement incomplet de ma réponse. Mais je vous confirme que je suis tout à fait disponible à organiser selon les modalités qui conviendront à notre assemblée, une séance de travail dans laquelle je pourrais présenter de façon approfondie à l'ensemble des groupes, le travail qui a été fait et faire un point également sur les difficultés qu'il s'agisse de l'organisation interne ou des interventions de la Collectivité de Corse en vous présentant également les mesures correctrices qui sont d'ores et déjà définies, mise en œuvre et celles qu'il convient sans doute de renforcer et de prolonger. Ce point de méthode étant purgé, quelques éléments de réponse d'abord parce que l'actualité y compris celle de ce matin nous y invite et la question de l'organisation interne de la collectivité de Corse et du malaise qui est ressenti par un certain nombre de fonctionnaires et d'agents. A partir du moment où ce malaise s'exprime, qu'il soit fondé sur des éléments objectifs ou sur des éléments subjectifs, il mérite d'être écouté, pris en considération et traité.

Donc moi je ne veux pas faire de langue de bois, je pourrais vous parler de ce qui va bien, je pourrais vous parler et je vais vous parler lorsque nous aurons le temps de tout ce qui a été fait et qui fonctionne, mais à partir du moment où nous sommes interpellés et y compris par le syndicats et y compris par des agents qui ne sont pas syndiqués sur des problèmes qu'ils ressentent, ma responsabilité de chef des personnels est de l'entendre, de l'écouter et de le prendre en compte, en concertation étroite avec mon Directeur Général des Services et l'ensemble des DGA auxquels bien évidemment je renouvelle mon soutien et ma confiance.

Alors je vous dirais que tout à l'heure je recevrais bien sûr les fonctionnaires et agents qui se sont réunis dans le hall et je vois dans cette réunion au-delà des formes, c'est vrai que nous ne sommes pas dans un rassemblement syndical, nous ne sommes pas dans un rassemblement syndical, nous ne sommes pas dans le respect des règles qui régissent la matière, mais je ne suis pas dans une logique pointilleuse pour vérifier si tel ou tel article a été respecté. Les gens se réunissent, ils s'expriment, c'est aussi un signe je crois de bonne santé de notre institution et de vigueur du dialogue social auquel je suis particulièrement attaché et auquel je continuerai d'être particulièrement attaché, particulièrement bien sûr avec les organisations syndicales dès lors qu'ils s'expriment dans le strict respect des personnes bien sûr mais également des règles de notre institution et du respect que nous devons toutes et tous à celle-ci.

Alors, il y a aussi des éléments objectifs que je pourrais vous opposer notamment vous faire connaître, par exemple les ajacciens ou quelques élus ajacciens souvent me reprochent d'oublier Aiacciu et de privilégier Bastia et la Haute Corse. Aujourd'hui, les personnels de haute corse et les élus de haute corse me disent vous n'avez d'yeux que pour Aiacciu et vous abandonnez le nord, donc il y en a au moins un des deux groupes qui se trompe et moi j'aurais plutôt tendance à dire que les deux ont tort, parce que je m'efforce vous le savez et bien d'avoir une vision claire de l'équité territoriale et de la mettre en œuvre de façon opérationnelle. A titre d'exemple, sur les 129 postes publiés, 88 postes ont été ouverts sur Bastia, 102 sur Aiacciu, un certain nombre de postes ayant été ouverts dans les deux villes. Mais à ce stade-là, je ne veux pas rentrer dans ce détail. Il y a un malaise social, nous allons l'écouter, il y aussi des choses qui vont bien et ce qui ne va pas, nous allons l'améliorer ensemble.

Deuxièmement, les subventions aux associations, je tiens à vous dire nous allons voter un règlement, notamment dans l'agriculture et au patrimoine, des règlements y compris aux communes qui donnent de la lisibilité et de l'équité, qui renforcent notre soutien et cela fonctionne. Il n'y a aujourd'hui dans nos tiroirs aucun arriéré et aucun impayé. Alors, là aussi, il y aura des améliorations à faire. Il y a des process à définir, il y a à être présent sur le territoire. Nous le serons.

Donc, je termine en vous disant Madame la Conseillère, j'entends ce que vous dites, j'entends un certain nombre d'attentes quelquefois de mécontentement, d'insatisfaction, qu'il s'agisse des personnels, des élus ou des citoyens. Je vous redis ce que j'ai eu l'occasion de dire hier, ma détermination totale, ma volonté de continuer sur le chemin du dialogue avec toutes et tous en disant aussi qu'il y a des difficultés qui sont inhérentes à la matière et à l'exercice. Nous avons fait, je prends exemple de l'organigramme, en neuf mois, alors qu'il s'agissait de fusionner trois collectivités, dont deux de nature différente, nous avons fait en neuf mois ce que les régions françaises n'ont pas fait en vingt-huit. Donc c'est un élément que je souhaite que vous ayez à l'esprit. Pour le reste nous continuerons à travailler et à améliorer ce qui doit l'être.